

La filière équine en Normandie recherche des Grooms compétents pour assurer le suivi, la préparation et le transport des chevaux de sport. La formation groom a pour objectif de répondre à cette demande. Depuis octobre 2020, cette formation se réalise en apprentissage à la MFR de Balleroy avec un diplôme officiel au RNCP qui apporte enfin une vraie reconnaissance à ce métier.

PUBLIC CONCERNE :

- Jeunes sortants d'un bac pro CGEA ou CGEH ou d'un CAP éligible au statut de l'apprentissage
- Demandeurs d'emploi.
- Personnes ayant un très bon contact avec les chevaux, un bon sens relationnel et une motivation pour les concours et le grooming.

PREREQUIS :

Niveau CAP soigneur d'équidés ou Bac Professionnel

Expérience significative en milieu équin

Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs.

Il faut également présenter les aptitudes physiques pour ce métier et pouvoir gérer de la mobilité

OBJECTIFS :

- Maîtriser les techniques liées à l'entretien de l'environnement du cheval et à son bien être
- Préparer et manipuler un cheval en vue de son transport en camion
- Manipuler un cheval en main et réaliser un travail à pied dans le respect de l'animal et de la sécurité
- Préparer un cheval et s'organiser lors d'une compétition

CONTENU DE LA FORMATION :

Bases générales en termes d'alimentation, de pathologie, d'élevage du cheval et fonctionnement quotidien de l'écurie

- Psychologie du cheval et le travail en sécurité avec ce dernier
- Savoir-faire pratiques :
 - Préparation du cheval dans le quotidien et dans le cadre d'une compétition.
 - Connaissances et utilisation des enrênements
 - Manipulation et embarquement des chevaux.
 - Technique d'échauffement du cheval et travail à pied.
 - Diagnostic et appréciation des blessures ou pathologies facilement identifiable
 - Soins courants vétérinaires
 - Appréciation de l'état psychologique du cheval et gestion de son comportement
 - Initiation à la dentisterie, à la maréchalerie, à l'ostéopathie équine.

- Entretien et fonctionnement général de l'écurie.
- Organisation de la logistique des déplacements en connaissant de la réglementation.
- Maîtrise des bases de l'anglais "équin" pour accueillir, renseigner, demander...

METHODES MOBILISEES :

Cours en salle de classe

Travaux pratiques en écuries sur toute la partie soins, piontage, approche de la sécurité, préparation et harnachement...

Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en écuries

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

L'inscription aux tests de positionnement est possible dès le printemps 2023.

La formation groom démarre généralement en septembre - octobre

Dans le cadre de l'apprentissage, les contrats sont établis pour une durée de 1 an avec 420 heures soit 12 semaines en formation et le reste du temps en écuries.

Statut FC (Formation Continue)

Elle dure 16 semaines soit 560 heures à quoi il faut ajouter 12 semaines de stages soit 420 heures.

TARIF(S) :

Sous statut de la FC (Formation Continue)

La formation est totalement prise en charge dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Normandie.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Sous statut de l'apprentissage

- Le coût de la formation est totalement pris en charge dans le cadre de l'apprentissage.
- L'hébergement et la restauration lors des semaines en centre sont à la charge de l'apprenti-e à raison de 40€/semaine pour l'hébergement - 10€/semaine pour les repas du midi et 10€/semaine pour les repas du soir
- L'apprenti-e bénéficie d'une rémunération pendant la formation :

REMUNERATION DES STAGIAIRES ET APPRENTIS

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	+ de 26 ans
Salaire mensuel	27% du SMIC = 453.32 €	43% du SMIC = 721.95€	53% du SMIC = 889.84 €	100 % du SMIC = 1 678.95€
Dans le cas où l'apprenti-e possède un diplôme de même niveau dans un domaine professionnel identique, il-elle peut bénéficier d'une majoration de salaire de 15 %.				

Coût du contrat pour le maître d'apprentissage (salaires mensuels – aides)

Le maître d'apprentissage bénéficie d'une aide de 6 000€ pour l'embauche d'un-e apprenti-e
Les contrats d'apprentissage ne sont pas soumis aux cotisations sociales

Les contrats d'apprentissage ne sont pas soumis aux cotisations sociales

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

Les compétences acquises sont validées par une évaluation réalisée en fin de formation donnant lieu au diplôme officiel de groom équin



PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Métier de groom équin, garçon de voyage, responsable d'écurie.
Poursuite possible vers la formation CS Éducation et Travail des Jeunes Équidés pour les stagiaires présentant les conditions requises (bac professionnel et galop 7).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme LAIGNEAU-LECOURT

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Didier POTIER, directeur

Tél. : 02 31 21 68 48- Mél : mfr.balleroy@mfr.asso.fr